



ALLOCATIONS
FAMILIALES

Caf
de la Vendée

caf.fr

PRATIQUE

Mode d'emploi

L'AIDE À DOMICILE

La Caf
peut vous aider

Etre accompagné pour gérer les changements qui surviennent au sein de votre famille.

**Besoin d'un soutien dans votre organisation familiale à la suite d'un changement dans votre situation...
... La Caf finance des associations d'aide à domicile qui peuvent vous aider dans la vie quotidienne.**

Vous pouvez ainsi obtenir un soutien temporaire lorsque vous êtes confronté à des événements tels qu'une maladie, une séparation, un décès, une grossesse, une naissance, une reprise d'emploi.

Vous avez une famille nombreuse : si vous rencontrez une difficulté ponctuelle importante, vous pouvez également vous faire aider.

Les situations qui nécessitent une prise en charge sur le long terme ne relèvent pas de cette aide.

POUR QUI ?

Pour bénéficier de cette aide, vous devez être allocataire de la Caf, avoir au moins un enfant à charge (ou attendre votre premier enfant et recevoir des prestations familiales à ce titre) et remplir certaines conditions*.

Les événements familiaux pris en compte :

- grossesse,
- naissance ou adoption,
- séparation des parents (divorce, séparation, incarcération),
- décès d'un enfant ou d'un parent,
- accompagnement à la reprise d'emploi ou à la formation professionnelle de l'un des parents en situation de monoparentalité,
- maladie ou hospitalisation de courte durée,
- maladie de longue durée,
- familles nombreuses (au moins 3 enfants de moins de 12 ans),
- familles recomposées avec au moins 4 enfants de moins de 16 ans.

COMMENT ?

Un professionnel de l'aide à domicile intervient directement chez vous en fonction de vos besoins et peut accomplir différentes tâches : entretien de la maison, achats, aide à la gestion du budget, suivi scolaire, soutien à la parentalité...

OU S'ADRESSER ?

Vous devez vous adresser directement à l'une des 3 associations agréées et conventionnées par la Caf. Des professionnels évaluent votre demande.



Fédération départementale des associations (ADMR)

La Roche-sur-Yon

119 boulevard des Etats Unis

Tél. 02 51 44 11 55

Mail : federation@admr85.org

Site internet : www.admr85.org



Aide à domicile aux personnes (ADAP)

La Roche-sur-Yon

31 rue Louis Auguste Lancier

Luçon

5 place du Petit Booth

Tél. 02 51 47 95 26

Mail : adap85@orange.fr

Site internet : www.adap-aideadomicile.fr

* Plus d'informations auprès des associations agréées.